

SPORT ACTION JEUNESSE DE TASCHEREAU

52, RUE MORIN
TASCHEREAU (QUEBEC) JOZ 3N0
TEL : 819 796-2219
FAX : 819 796-2220

Le 1 décembre 2022

Amis Sportifs,

L'année 2023 marquera le grand retour du tournoi de pitoune et de hockey de Taschereau. Cette année le tournoi de pitoune se tiendra le samedi 4 février 2023 et le tournoi de hockey (40 e anniversaire) le samedi 18 février 2023.

Vous trouverez dans les prochaines pages, les règlements du tournoi ainsi que les feuilles d'inscription. Inscription pour La Game des jeunes au tournoi de pitoune à la page 9.

Nous aimerions recevoir votre confirmation avant les dates indiquées sur la page suivante.

(Notez que si pour cause de température trop douce, nous ne pouvons faire notre glace qui est naturelle, nous rembourserons les inscriptions.)

Veuillez agréer, Amis sportifs, nos salutations distinguées.



Vanessa Boutin Cameron
Agente de développement local

Tél : 819-796-2219 poste 128

FAX : 819-796-2220

Courriel : agente.taschereau@mrcao.qc.ca



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Centre récréatif de Taschereau : 52, rue Morin

Classes ouvertes : Équipes Masculines et Féminines

TOURNOI DE PITOUNE

Date : samedi 4 février 2023

Coûts :

Option 1 : 230.00\$ avant le 20 janvier 2023 avant midi

Option 2 : 250.00\$ du 21 au 27 janvier

Option 3 : COMBO inscription pour les 2 tournois
540.00\$ si payés avant vendredi 20 janvier 2023
avant midi

TOURNOI DE HOCKEY

Date : samedi 18 février 2023

Coûts :

Option 1 : 330.00\$ avant le vendredi 3 février avant midi

Option 2 : 350.00\$ du 3 au 10 février

Option 3 : COMBO inscription pour les 2 tournois
540.00\$ si payés avant vendredi 20 janvier 2023
avant midi

(Remboursement total si la température ne nous permet pas de faire la glace)

Paiement en argent ou en chèque certifié

Virement intérac accepté si vous signez le formulaire de la page 8 du document

Vous devez envoyer la feuille d'inscription d'équipe soit directement au bureau, par courriel ou par fax.

Pitoune libre 2 semaines avant le tournoi si le paiement complet est fait. (Horaire de l'aréna)

Règlements de la F.Q.H.G. (Fédération Québécoise de Hockey sur glace).

Service de bar et de restauration sur place, toute la journée, suivi d'une soirée.

TOUTES LES INSCRIPTIONS SERONT REMISES EN BOURSES DURANT LA SOIREE.

Entrée : Coûts : Gratuit pour les joueurs
Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins
4\$ par visiteur

REGLEMENTS

1. Le tournoi sera joué selon les règlements de la FQH (Fédération Québécoise de Hockey sur glace).
2. Chaque équipe se compose d'un maximum de 16 joueurs habillés et de 2 gardiens de buts. Par contre, le premier alignement peut comprendre jusqu'à un maximum de 20 noms.
3. Un délai maximal de dix minutes est accordé aux équipes pour se présenter à la joute, à défaut de quoi, l'équipe adverse gagne la partie avec un pointage de 1 à 0. **Le temps du retard sera soustrait de la première période s'il est inférieur à dix minutes et une punition mineure pour avoir retardé la partie pour l'équipe fautive.**
4. Les parties auront trois périodes : 1- 15 minutes straight 2 et 3- 10 minutes chronométrées
5. S'il y a égalité, une période supplémentaire de 5 minutes chronométré à 3 joueurs en plus du gardien, de chaque côté. S'il y a pénalité, un 4^e joueur sera ajouté à l'équipe non-fautive, mais le joueur fautif purgera sa pénalité. Si l'égalité persiste, il y aura tir de punition jusqu'au départage (3 lancés minimum par équipe, par des joueurs différents). Le premier but met fin à la partie.
6. Avec une différence de 7 buts, le reste de la partie sera jouée en temps non-chronométrées et ce même si l'écart diminue. **L'arbitre peut même mettre fin à la partie.**
7. Le port du casque protecteur est obligatoire pour tous. La grille ou visière complète est obligatoire pour les moins de 18 ans pour la pratique de pitoune sur glace.
8. Tout joueur et/ou gardien de buts qui évoluera dans plus d'une équipe lors du tournoi sera expulsé.
9. L'âge minimum requis est de 18 ans. Sauf dans le cas où une autorisation des parents concernés sera présentée aux organisateurs et cela avant la première joute.
10. Aucune mise en échec ne sera tolérée.
11. Une punition majeure entraînera l'expulsion du joueur fautif de la joute.
12. Une bataille, une extrême inconduite ou une punition de match entraînera l'expulsion du tournoi.
13. Tout joueur amassant un total de 3 infractions décrites ci-dessous, pendant la même partie sera expulsé de la joute. Les infractions sont : bâton élevé, double-échec, donner un coup de bâton, darder, donner un six-pouces, mise en échec, donner du genou, assaut, donner de la bande.



14. Aucun joueur ne pourra s'ajouter en cours de tournoi, s'il n'est pas inscrit sur l'alignement à la première joute.
15. Si une équipe présente sur la patinoire à un joueur qui n'est pas inscrit sur le premier alignement perdra automatiquement la joute durant laquelle le joueur s'est présenté.
16. Les chambres doivent être libérées dans les vingt (20) minutes suivant la fin de la partie.
17. **Les équipes ne peuvent pas apporter leurs boissons alcoolisées. Pour faciliter le respect de cette règle, un service aux chambres sera effectué. Les équipes prisent en défaut d'apporter leur propre boisson seront disqualifiées automatiquement.**
18. Le hasard déterminera l'équipe qui devra changer de chandail, si besoin s'impose.
19. Les décisions des arbitres sont irrévocables, de plus l'organisateur du tournoi n'est pas autorisé à officier une rencontre.
20. Tout joueur qui bouscule un arbitre ou s'il est trouvé coupable d'un geste avec l'intention de blesser, sera expulsé du tournoi.
21. Pendant une partie en cours, tout joueur en état **d'ébriété ou drogué** peut se faire expulser du tournoi, si son comportement est jugé inapproprié et dérangeant pour le déroulement du jeu.
22. Aucun protêt ne sera accepté.
23. Les organisateurs du tournoi ne sont pas responsables des accidents, bris ou vols de matériel. En cas d'accident, les coûts d'ambulance et/ou de soins médicaux sont à la charge du bénéficiaire.
24. Le lancer frappé est accepté dans toutes les classes.



INSCRIPTION TOURNOI DE PITOUNE

S.V.P. avant le vendredi 27 janvier 2023

Nom de l'équipe : _____ **Classe :** _____

Nom du responsable : _____

Adresse : _____

Email : _____

Téléphone Domicile ou Cell : _____

Travail : _____

Couleurs des uniformes : _____

#	Nom du joueur	#	Nom du joueur

- Veuillez nous faire parvenir votre inscription à l'adresse suivante :

52, rue Morin
 Taschereau (Québec) J0Z 3N0
 Tél.: 819 796-2219 poste 128 Fax : 819 796-2220
 Courriel : agente.taschereau@mrcao.qc.ca

Att : Vanessa Boutin Cameron
 Agente de développement et animatrice
 en loisirs

Je soussigné _____ m'engage à participer avec mon équipe au « **Tournoi de pitoune de Taschereau** » qui aura lieu le 4 février 2023. De plus je m'engage à dégager les organisateurs de toutes responsabilités en rapport avec tout accident, perte ou vol ou tout autre méfait qui pourrait survenir lors du tournoi. En cas d'accident, les coûts d'ambulance et/ou de soins médicaux sont à la charge du bénéficiaire.



INSCRIPTION TOURNOI DE HOCKEY

S.V.P. avant le vendredi 10 février 2023

Nom de l'équipe : _____

Classe : _____

Nom du responsable : _____

Adresse : _____

Email : _____

Téléphone Domicile ou Cell: _____

Travail : _____

Couleurs des uniformes : _____

#	Nom du joueur	#	Nom du joueur

- Veuillez nous faire parvenir votre inscription à l'adresse suivante :

52, rue Morin
Taschereau (Québec) J0Z 3N0
Tél.: 819 796-2219 poste 128 Fax : 819 796-2220
Courriel : agente.taschereau@mrcao.qc.ca

Att : Vanessa Boutin Cameron
Agente de développement et animatrice
en loisirs

Je soussigné _____ m'engage à participer avec mon équipe au « **Tournoi de pitoune de Taschereau** » qui aura lieu le 4 février 2023. De plus je m'engage à dégager les organisateurs de toutes responsabilités en rapport avec tout accident, perte ou vol ou tout autre méfait qui pourrait survenir lors du tournoi. En cas d'accident, les coûts d'ambulance et/ou de soins médicaux sont à la charge du bénéficiaire.



Formulaire d'acceptation pour effectuer un virement interac

Je soussigné _____ m'engage a d'effectuer un virement interac à la personne responsable des inscriptions dans le comité de Sport Action Jeunesse Taschereau.

Vous devez effectuer votre virement à Vanessa Boutin Cameron à l'adresse courriel suivante :

→ vava_03@hotmail.com

La **question** utilisée doit être : Inscription

La **réponse** utilisée doit être : hockey2023 (tout en minuscule)

Une preuve du retrait au guichet vous sera fournie le moment venu

Signature

Date

Moi, Vanessa Boutin Cameron, j'accepte la responsabilité de recevoir un virement interac pour les inscriptions du tournoi de pitoune 2023 et je m'engage à fournir à la personne responsable de l'inscription, une preuve du retrait au guichet.

Vanessa Boutin Cameron
Signature

INSCRIPTION LA GAME DE JEUNES

Nom de l'équipe : _____
 Nom du jeune responsable : _____
 Nom de l'adulte responsable : _____
 Adresse : _____
 Email : _____
 Téléphone Domicile ou Cell: _____
 Couleurs des uniformes : _____



Le port du casque protecteur, de la grille ou visiere complete ainsi que du protege-cou est obligatoire

#	Nom du joueur	#	Nom du joueur

Aucun coût

- Veuillez nous faire parvenir votre inscription à l'adresse suivante :

52, rue Morin
 Taschereau (Québec) J0Z 3N0
 Tél.: 819 796-2219 poste 128 Fax : 819 796-2220
 Courriel : agente.taschereau@mrcao.qc.ca

Att : Vanessa Boutin Cameron
 Agente de développement et animatrice
 en loisirs

Je soussigné (nom et prénom d'un adulte responsable) _____ m'engage à faire participer l'équipe au « **Tournoi de pitoune de Taschereau** » qui aura lieu le 4 février 2023. De plus je m'engage à dégager les organisateurs de toutes responsabilités en rapport avec tout accident, perte ou vol ou tout autre méfait qui pourrait survenir lors du tournoi. En cas d'accident, les coûts d'ambulance et/ou de soins médicaux sont à la charge du bénéficiaire.

Signature

Date

de cellulaire

AUTORISATION PARENTALE

Une feuille pour chaque participant de 12-16 ans



J'autorise mon enfant _____ d'âge mineur
à participer au tournoi de pitoune le 4 février 2023 ou au tournoi d'hockey
social le 18 février 2023. De plus je dégage les organisateurs de toutes
responsabilités en rapport avec tout accident qui pourrait survenir lors du
tournoi.

Signature du parent

de cellulaire

Adresse du parent

Date

Autre personne que vous à contacter en cas d'urgence
en cas d'urgence

de cellulaire

Adresse de la personne à contacter en cas d'urgence